

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

CHSCT40

- Commissions (CAPD, CTSD, CHSCT, CDEN) - CHSCT -



Date de mise en ligne : samedi 21 dcembre 2019

Description :

Vos représentants FSU rendent compte de la réunion plénière du 12 décembre 2019.

SNUipp-FSU des Landes.

Pour rappel, le CHSCT Départemental traite des écoles et collèges. C est le CHSCT Académique qui s occupe des lycées.

Etaient présents : Monsieur le DASEN (pour le début des débats) Madame la Secrétaire Générale Les conseillers départementaux et académiques de prévention L infirmière et le médecin de prévention départementaux 1 IEN 3 représentants FSU dont la secrétaire du CHSCTD, 2 UNSA, 2 FO

Les suppléants n ont pas été invités à cette réunion, contrairement aux usages. La secrétaire du CHSCTD a demandé qu ils puissent y assister aussi dans l intérêt de la continuité des travaux. M. Le DASEN l a acté, sous réserve de pression au niveau des remplacements.

En début de la réunion, chaque Organisation Syndicale a présenté une **déclaration liminaire**. Vous trouverez en pièce jointe celle de la FSU, expliquant les raisons de sa présence à cette instance malgré cette journée de grève. M.le DASEN a remercié les OS pour leur présence.

Il annonce que le **groupe de travail sur la charge du travail des directeurs**, suspendu en raison du questionnaire envoyé par le ministère à tous les directeurs aura lieu sur notre département. Les travaux reprendront dès que possible avec une enquête réalisée à partir d un questionnaire cette année. Les avis et préconisations seront donnés l année scolaire prochaine.

Par ailleurs, il confirme **la visite d un PIAL**, demandée par les OS suite à une proposition de la FSU. Le choix du collège reste à déterminer. Le CHSCTD va ainsi pouvoir étudier la mise en place de cette réforme et en analyser ses impacts avant de prononcer des avis.

Une seconde visite aura lieu dans un RPI, comme le souhaitait Mme la Secrétaire Générale. Les OS restent perplexes quant à ce choix ne collant pas à l actualité. Elles auraient préféré, au vu des fiches RSST remontées, travailler sur la thématique des relations avec les collectivités, notamment dans l agglomération montoise. Leur demande reste.

Concernant les autres travaux, le **groupe de travail sur les risques technologiques** s est déjà réuni une première fois mettant en avant la nécessaire collaboration des établissements avec les collectivités territoriales.

Celui sur l **analyse des fiches RSST** a également eu lieu. Au vu des remontées, FO demande à Mme la SG de reprendre le travail déjà effectué en 2016 au CHSCTD sur les personnels remplaçants. La SG reconnaît que certains trajets ont été trop longs et que les services feront preuve de vigilance. **La FSU demande que les auteurs des fiches soient informés de leur suivi** ainsi que les membres du CHSCTD. **En cas de conflit avec les Mairies, le Secrétaire Générale conseille aux directeurs de s adresser systématiquement à leur IEN. L infirmière de prévention informe de l aide possible de Mme Coche Christine, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail.** Il ne faut pas hésiter à l appeler.

Le troisième groupe de travail de cette année portera sur **la gestion des élèves à comportement « inapproprié »** (terme utilisé par M.le DASEN). Sa première réunion devait avoir lieu ce mardi 17 décembre. Il sera reporté, dès que possible.

A cette réunion, M.le DASEN a également donné **réponses aux deux avis** proposés suite à la visite des établissements de Rion-des-Landes. Ils ont été adoptés, ainsi que le PV de la réunion plénière du 18 juin 2019. Tous

seront mis en ligne sur le site de la DSDEN 40, dans la rubrique « prévention des risques professionnels.

Il est rappelé à l'administration que **7 avis restent sans réponse**. Un oubli apparemment. La SG assure s'en occuper sans délai.

La séance se termine avec la **présentation du bilan de l'année par le médecin de prévention**. Il fait état d'un travail considérable avec de nombreuses consultations. La priorité est donnée au premier degré car c'est là qu'il y a le plus de besoins, de demandes.

Pour l'ensemble des consultations, 28% sont d'ordre psychologique, 10% concernent la souffrance au travail.

C est inacceptable ! Les moyens restent insuffisants pour garantir la bonne santé professionnelle des personnels de l'Education Nationale comme le prévoit la loi. La FSU continuera à interpeller notre ministre pour que soit mise en place une véritable médecine de prévention. Le SNUipp poursuit sa vaste campagne impliquant les enseignants.

Vous trouverez ci-joint le 4 pages sur la médecine de prévention édité par le SNUipp-FSU.